

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
ARRETEE AU 30/09/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 septembre 2008.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.372.654, un actif net de D : 11.364.058 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 125.562.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 30 septembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie

le commissaire aux comptes
.Fayçal Derbel

**BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinar)**

ACTIF	Note	30/09/2008	30/09/2007	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	6,943,614	2,554,071	3,693,780
Obligations et valeurs assimilées		6,488,314	2,532,015	3,692,718
Titres OPCVM		455,300	22,056	1,062
Placements monétaires et disponibilités		4,400,064	927,839	255,582
Placements monétaires	5	2,386,399	201,523	204,070
Disponibilités		2,013,665	726,316	51,512
Créances d'exploitation	6	28,976	5,842	7,021
TOTAL ACTIF		11,372,654	3,487,752	3,956,383
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	911	552	772
Autres créditeurs divers	8	7,685	6,884	10,973
TOTAL PASSIF		8,596	7,436	11,745
ACTIF NET				
Capital	13	10,962,131	3,318,093	3,717,334
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		100	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		401,827	162,223	227,304
ACTIF NET		11,364,058	3,480,316	3,944,638
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		11,372,654	3,487,752	3,956,383

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2007</i>	<i>Période du 17/01 au 30/09/2007</i>	<i>Année 2007</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	80,042	183,201	27,976	88,330	130,436
Revenus des obligations et valeurs assimilées		80,042	183,159	27,976	50,337	92,443
Revenus des titres OPCVM		-	42	-	37,993	37,993
Revenus des placements monétaires	10	47,371	74,341	7,182	9,761	19,433
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		127,413	257,542	35,158	98,091	149,869
Charges de gestion des placements	11	(317)	(940)	(141)	(552)	(772)
REVENU NET DES PLACEMENTS		127,096	256,602	35,017	97,539	149,097
Autres charges	12	(6,614)	(16,654)	(3,911)	(7,890)	(13,070)
RESULTAT D'EXPLOITATION		120,482	239,948	31,106	89,649	136,027
Régularisation du résultat d'exploitation		50,753	161,879	54,384	72,574	91,277
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		171,235	401,827	85,490	162,223	227,304
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(50,753)	(161,879)	(54,384)	(72,574)	(91,277)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5,080	5,450	59	256	24
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	-	1,002	(34,293)	(33,914)
Frais de négociation		-	-	-	-	(118)
RESULTAT DE LA PERIODE		125,562	245,398	32,167	55,612	102,019

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)**

<i>a</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2007</i>	<i>Période du 17/01 au 30/09/2007</i>	<i>Année 2007</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	125,562	245,398	32,167	55,612	102,019
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	120,482	239,948	31,106	89,649	136,027
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5,080	5,450	59	256	24
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	1,002	(34,293)	(33,914)
Frais de négociation	-	-	-	-	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(319,209)	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1,748,209	7,493,231	1,307,071	2,424,704	2,842,619
Souscriptions					
- Capital	3,267,361	10,709,494	2,261,300	4,431,800	6,668,400
- Régularisation des sommes non distribuables	974	1,124	(40,921)	(64,453)	(104,604)
- Régularisation des sommes distribuables	99,462	400,906	97,836	152,466	273,216
Rachats					
- Capital	(1,570,388)	(3,470,743)	(985,500)	(2,053,000)	(3,883,100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(507)	(528)	17,808	37,783	70,646
- Régularisation des sommes distribuables	(48,693)	(147,022)	(43,452)	(79,892)	(181,939)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,873,771	7,419,420	1,339,237	2,480,316	2,944,638
ACTIF NET					
En début de période	9,490,287	3,944,638	2,141,079	1,000,000	1,000,000
En fin de période	11,364,058	11,364,058	3,480,316	3,480,316	3,944,638
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	94,284	37,853	21,030	10,000	10,000
En fin de période	111,564	111,564	33,788	33,788	37,853
VALEUR LIQUIDATIVE	101.861	101.861	103.005	103.005	104.209
TAUX DE RENDEMENT	1.20%	3.51%	1.17%	3.00%	4.21%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtées au 30/09/2008
(Unité en Dinar tunisien)**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du

22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D : 6.943.614 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2008	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		6,364,302	6,488,314	57.10%
Obligations		2,400,000	2,420,847	21.30%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3,000	300,000	300,427	2.64%
Emprunt Banque de l'Habitat	6,000	600,000	612,059	5.39%
Emprunt CIL 2008/1	5,000	500,000	502,351	4.42%
Emprunt ATL (taux fixe)	5,000	500,000	503,069	4.43%
Emprunt ATL (taux variable)	5,000	500,000	502,941	4.43%
Bons du trésor assimilables		3,765,868	3,851,651	33.89%
BTA 10/2013	100	98,300	103,197	0.91%
BTA 05/2022	900	875,700	896,198	7.89%
BTA 02/2015	685	699,728	723,575	6.37%
BTA 07/2017	300	297,810	301,552	2.65%
BTA 05/2022	1,100	1,084,600	1,109,205	9.76%
BTA 07/2017	700	709,730	717,924	6.32%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198,434	215,816	1.90%
BTZC 10/2016	368	198,434	215,816	1.90%
Titres OPCVM		450,059	455,300	4.01%
Actions des SICAV		450,059	455,300	4.01%
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1,038	1,052	0.01%
SANADETT SICAV	4,250	449,021	454,248	4.00%
TOTAL		6,814,361	6,943,614	61.10%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D : 2.386.399 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2008	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	667,208	678,230	5.97%
BT CIL du 02/06/2008 (pour 360 jours au taux de 6,22%)	667,208	678,230	5.97%
Comptes à terme	200,000	201,502	1.77%

Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200,000	201,502	1.77%
Certificats de dépôt	1,498,893	1,506,667	13.26%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011(au taux de 6,22%)	500,000	507,395	4.46%
Certificat de dépôt ATTIJARI BANK au 06/10/2008 (au taux de 4,75%)	499,473	499,736	4.40%
Certificat de dépôt BTE au 09/10/2008 (au taux de 5,23%)	499,420	499,536	4.40%
Total	2,366,101	2,386,399	21.00%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2008 à D : 28.976 et se détaille comme suit :

	30-09-2008	30-09-2007
Intérêts intercalaires à recevoir	-	598
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	28,976	5,244
Total	28,976	5,842

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2008 à D : 911 contre D : 552 au 30/09/2007 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2008 à D : 7.685 contre D : 6.884 au 30/09/2007 et se détaille comme suit :

	30-09-2008	30-09-2007
Honoraires du commissaire aux comptes	2,384	1,275
Redevances du CMF	921	244
Rémunération du PDG	366	4,349
Loyer	1,373	-
Etat, taxes et versements assimilés	1,153	37
Autres	1,488	979
Total	7,685	6,884

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2008 à D : 80.042 contre D : 27.976 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2008	Trimestre 3 2007
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	28,479	1,026
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	51,563	26,950
TOTAL	80,042	27,976

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2008 au 30/09/2008 à D : 47.371 contre D : 7.182 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2008	Trimestre 3 2007
Intérêts des billets de trésorerie	8,380	-
Intérêts des comptes à terme	2,388	1,523
Intérêts des dépôts à vue	28,958	5,659
Intérêts des certificats de dépôt	7,645	-
TOTAL	47,371	7,182

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2008 à D : 6.614 contre D : 3.911 pour la période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30-09-2008</u>	<u>30-09-2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	754	906
Rémunération du CMF	2,660	697
Rémunération du PDG	1,584	1,707
Etat, taxes et versements assimilés	319	88
Loyer	377	-
Autres	920	513
Total	<u>6,614</u>	<u>3,911</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2008 au 30 Septembre 2008, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	3,717,334
Nombre de titres	37,853
Nombre d'actionnaires	64

Souscriptions réalisées

Montant	10,709,494
Nombre de titres émis	109,053
Nombre d'actionnaires nouveaux	83

Rachats effectués

Montant	(3,470,743)
Nombre de titres rachetés	(35,342)
Nombre d'actionnaires sortants	(21)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	5,450
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	596

Capital au 30-09-2008

Montant	10,962,131
Nombre de titres	111,564
Nombre d'actionnaires	126